

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La norme québécoise *Entreprise en santé* – une référence au niveau canadien et international

Québec, le 9 février 2010 – Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur Clément Gignac, soulignait aujourd'hui à l'Assemblée Nationale, la distinction obtenue par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et le Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP2S) pour l'élaboration de la norme québécoise *Entreprise en santé*, lors du gala annuel *Who's Who in Workplace Health Awards* qui s'est tenu à Toronto récemment.

« Cette reconnaissance fait rayonner l'expertise novatrice du Québec en matière de promotion de la santé en milieu de travail alors que la norme établie avec la collaboration du GP2S, une première mondiale en la matière, suscite déjà de l'intérêt outre-Atlantique », a affirmé Jacques Girard, directeur général du BNQ.

La France souhaite suivre l'exemple du Québec

Présent lors de la déclaration ministérielle, monsieur Roger Bertrand, ancien parlementaire et maintenant président du Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP2S), se réjouissait de la notoriété internationale de cette norme mise en place par le Québec. « Le magazine français *Le Figaro* soulignait, dans son édition d'hier, que la France pourrait bien s'inspirer de la norme québécoise grâce à son approche globale de la santé en entreprise. C'est justement l'aspect qui nous préoccupait lors de la définition de la norme et nous sommes fiers de voir que la France souhaite suivre l'exemple du Québec ».

De plus en plus d'entreprises intègrent cette norme au sein de leurs organisations telles PFIZER, les Industries LASSONDE, Samson Groupe Conseil, Médial Conseil Santé, Solareh, Sinapse intervention stratégique, Esprit de corps et plusieurs autres sont en voie de se joindre à elles. « Toutes les organisations qui ont instauré la norme bénéficient déjà de retombées positives en matière de productivité et nous sommes confiants de voir de plus en plus d'entreprises québécoises adhérer à ce principe de gestion et d'intégration de saines habitudes de vie en milieu de travail » de conclure Jacques Girard.

À propos du GP2S

Organisme à but non lucratif dédié à la promotion et l'information en matière de santé dans les milieux de travail, le GP2S incite les entreprises à promouvoir et à intégrer la santé globale des employés dans leur mode de gestion. Il est maintenant appuyé par 120 entreprises et organisations membres dont ses quatre gouverneurs, Alcoa Canada, Hydro-Québec, le Mouvement Desjardins et Pfizer.

À propos du Bureau de normalisation du Québec

Relevant du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est l'organisme central de normalisation, de certification et de diffusion d'information sur les normes, officiellement reconnu par le gouvernement du Québec, par le Conseil canadien des normes (CCN), par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Organisation internationale du commerce (OMC).

-30-

Pour information : Julie Bellemare
Conseillère en communication
Centre de recherche industrielle du Québec
Tél. : (514) 383-3242
Cell. : (514) 967-9228